



Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas

Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48 - Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Les Lilas, le 16 mai 2012

Nos réf. : BG/NO/11.12/068

Monsieur le Président de la République,

Dans un contexte de crise économique, sociale et environnementale, votre élection suscite de fortes attentes. Notre pays a souffert ces dernières années de la dégradation du climat social et d'importantes régressions sociales. Il faut maintenant rétablir la confiance vis-à-vis des citoyens et les rassembler autour d'un projet solidaire.

Le rétablissement d'un réel dialogue social et la reconnaissance de chacune des organisations syndicales sont aussi des éléments de cette reconstruction.

Il est nécessaire d'apporter des réponses aux questions posées par les jeunes, les salariés, qu'ils soient en emploi stable, précaires, chômeurs ou encore retraités. La FSU considère que des ruptures fortes avec les choix politiques, économiques et sociaux faits ces dernières années sont indispensables et elle est porteuse de propositions alternatives.

L'emploi est la première préoccupation des Français.

La conférence sociale que vous avez décidé de tenir très prochainement devra aborder cette question. Cela nécessite de réunir tous les partenaires et tous les acteurs concernés. La FSU estime qu'il faut mettre en place un plan d'urgence concernant l'ensemble des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle. Elle propose notamment un système de sécurité professionnelle articulant emploi et formation notamment pour les chômeurs.

L'annonce de mesures sur les retraites nécessite une concertation rapide avec tous les partenaires, du secteur privé comme du secteur public.

La FSU, qui a fermement condamné et mené avec les personnels les mobilisations contre la réforme injuste adoptée par le Parlement en 2010, porte l'exigence de mesures d'urgence et d'un large débat sur cette question de société.

Pour rétablir davantage de justice sociale et assurer les mesures nécessaires au développement de notre pays une réforme fiscale importante est indispensable.

La Fonction publique doit être considérée comme un investissement d'avenir, une richesse pour le pays.

Vous vous êtes engagé à mettre fin à la RGPP. La FSU en prend acte avec satisfaction. Les agents de la Fonction Publique attendent d'être reconnus et respectés, que soit mis fin au « nouveau management public », que leurs missions soient reconnues et valorisées et que soient apportées des réponses aux questions qu'ils ont posées ces dernières années sans jamais être entendus.

Il convient ainsi de mettre fin au gel de leurs salaires et d'engager leur revalorisation notamment en engageant une négociation sur la valeur du point d'indice, sur la reconstruction de la grille et la requalification des emplois. Il faut mettre un terme à la précarité dans la fonction publique ce qui implique d'assurer les recrutements nécessaires.

La FSU demande que soit rapidement supprimée la journée de carence instaurée dans la Fonction publique. Mesure symbolique du précédent gouvernement mais profondément injuste et totalement inefficace.

Il sera indispensable de conforter le rôle et les missions de l'État, d'améliorer le fonctionnement de la Fonction publique, de revenir sur la « gouvernance » et sur les suppressions de postes, de réfléchir sur le périmètre des services publics et de la Fonction publique afin de répondre mieux aux besoins des usagers et d'assurer davantage l'égalité entre les territoires.

Il faut aujourd'hui s'interroger sur la pertinence des différents niveaux de décisions et de compétences ainsi que sur la nécessaire régulation financière entre les territoires afin que l'égalité d'accès à des services de qualité (santé, culture, justice ...) soit une réalité pour tous les citoyens. La question de la répartition des missions entre l'Etat et les collectivités que vous évoquiez dans votre réponse à notre courrier du 27 mars, va peut être en ce sens. Elle exige une réflexion approfondie avec les organisations syndicales.

Nous souhaitons qu'un diagnostic des effets des différentes lois de décentralisation soit d'ailleurs établi avant d'envisager toute nouvelle étape de la décentralisation.

La question des droits et moyens aux organisations syndicales qui est restée en suspens avec le précédent gouvernement doit être rediscutée de manière urgente.

La FSU est particulièrement présente dans la fonction publique territoriale et de l'État : Elle l'est également dans des établissements publics et à Pôle Emploi.

Education, emploi, justice, agriculture, culture, environnement, finances, recherche, enseignement supérieur, travail, éducation populaire, jeunesse et sports...Autant de secteurs où les enjeux sont importants pour les années à venir.

Vous avez fait de la jeunesse une priorité.

La FSU, première fédération de l'Education nationale, ne peut que s'en réjouir. Le devenir du système éducatif, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont des éléments majeurs pour y parvenir.

La loi d'orientation et de programmation que vous avez prévue doit dessiner un projet éducatif ambitieux pour la jeunesse. Elle doit donner tous les outils pour permettre aux personnels de l'éducation de lutter efficacement contre l'échec scolaire à tous les niveaux du système éducatif et assurer que chaque jeune sorte de l'Ecole avec une qualification et en ayant accédé à une culture commune riche. En ce sens, les créations de postes prévues vont dans le bon sens ainsi que l'engagement qu'elles concerneront l'ensemble des personnels.

La question de la formation des enseignants est aussi centrale dans ce dispositif.

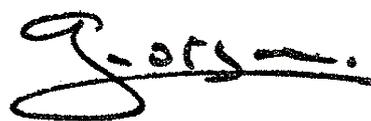
Outre l'engagement d'une réflexion pour une toute autre réforme, il est indispensable de prendre des mesures d'urgence dès la prochaine rentrée : création de postes, décharge de service pour la formation des stagiaires, mise en place de pré-recrutement...

Notre fédération est porteuse de propositions pour une transformation du système éducatif et de l'enseignement supérieur permettant d'assurer la réussite de tous les jeunes. Mais que deviennent la loi pacte pour la recherche, la loi LRU dont nous demandons l'abrogation, comme l'abandon immédiat des processus dits d'excellence IDEX ?

Convaincue que les évolutions nécessaires doivent se faire avec les personnels, la FSU souhaite que les organisations syndicales soient à nouveau reconnues comme des partenaires utiles et indispensables à la construction démocratique de notre société, sur la base d'une réelle représentativité dans le privé et le public.

Elle souhaite à ce titre être très rapidement entendue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.



Bernadette GROISON
Secrétaire Générale